



Biopôle - Léa Nature © Nicolas Macaire - LPO

# REFUGES LPO ENTREPRISES LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE VOTRE ENTREPRISE

**1<sup>ER</sup> RÉSEAU DE JARDINS  
ÉCOLOGIQUES EN FRANCE**



**Refuges  
LPO**

## QU'EST-CE QU'UN REFUGE LPO ?

Un Refuge LPO est un terrain privé (petit ou grand jardin, cour ou balcon...) ou public (parc, espace vert, sentier...) sur lequel le propriétaire ou gestionnaire s'engage à accueillir, protéger et favoriser la nature.

Pour cela, il respecte la Charte des Refuges LPO et s'appuie sur les 15 gestes favorables à la biodiversité ([www.lpo.fr/gestes-refuges](http://www.lpo.fr/gestes-refuges)).

## CHARTRE DES REFUGES LPO

En créant un Refuge LPO, je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi. Pour cela, j'exclus la chasse et la pêche et je m'engage à :

- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages
- Préserver mon Refuge de toutes les pollutions
- Réduire mon impact sur l'environnement

## AGIR CONCRÈTEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ ET EN FAVEUR DU CLIMAT :

Toutes les actions favorables à la biodiversité du programme Refuges LPO – limiter les pollutions, préserver les sols, gérer la ressource en eau, etc. – contribuent, à leur échelle, à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques.

Les solutions fondées sur la nature permettent d'agir en faveur de la biodiversité et en faveur du climat, en assurant le bien-être de nos sociétés.

**La démarche Refuges LPO s'applique aux entreprises qui souhaitent s'engager concrètement pour la préservation de la biodiversité.**

Le programme Refuges LPO, propose un accompagnement sur-mesure pour :

- Intégrer la biodiversité à la démarche environnementale de l'entreprise, dans le cadre de la politique RSE, des normes ISO 26 000 ou 14 001,
- Accueillir la biodiversité sur les espaces végétalisés et les bâtiments et contribuer à améliorer les connaissances naturalistes,
- Sensibiliser, former et mobiliser concrètement les collaborateurs et les parties prenantes de l'entreprise autour d'un projet commun d'intérêt général,
- Améliorer le cadre de vie et le bien-être au travail,
- Communiquer sur les actions mises en place et valoriser l'engagement volontaire pour la nature.



Tarin des aulnes © Alain Boullah - LPO

## AGIR, SENSIBILISER ET MOBILISER LES PARTIES PRENANTES DE L'ENTREPRISE :

**Salariés, clients, fournisseurs, sous-traitants :** chaque acteur peut s'impliquer dans des actions concrètes pour préserver la biodiversité du site.

**Grand public :** ouverture possible du site au grand public sur un espace défini, ou journées portes ouvertes, favorisant ainsi l'ancrage de l'entreprise dans son territoire.

*La LPO se réserve le droit, pour les entreprises dont le site ou l'activité ne sont pas compatibles avec l'accueil et la préservation de la biodiversité, de proposer un «accompagnement biodiversité», sans inscription à la démarche Refuges LPO.*

# UNE DÉMARCHE PERSONNALISÉE ET CONCERTÉE

## UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À VOTRE PROJET

### CONNAÎTRE

#### Diagnostic biodiversité et analyse des enjeux écologiques

- Inventaires naturalistes (faune, flore, paysages)
- État des lieux des pratiques de gestion du site
- Accompagnement sur les questions de cohabitation avec la faune sauvage
- Conseils pour améliorer la connaissance des espèces

### AMÉNAGER & GÉRER

#### Élaboration d'un plan d'action concerté répondant aux enjeux

- Gestion écologique d'espaces végétalisés (génie écologique)
- Aménagements favorables à l'accueil et la circulation de la faune sauvage
- Formation et conseil auprès des agents techniques pour la mise en œuvre des actions

### COMMUNIQUER & MOBILISER

#### Sensibilisation des citoyens, valorisation de l'engagement

- Outils et animations pédagogiques pour faciliter l'appropriation des actions menées
- Implication des salariés dans des programmes de sciences participatives (observation de la faune et/ou de la flore sauvages)
- Organisation d'évènements : inauguration du Refuge, Fête de la Nature, etc.
- Communication sur les supports LPO (L'OISEAU Magazine, sites web, réseaux sociaux...)

## COMMENT CRÉER MON REFUGE LPO ?

- 1 • Je m'engage à respecter la charte des Refuges via une convention de 3 ou 5 ans
- 2 • Je crée mon compte sur [monespace.lpo.fr](https://monespace.lpo.fr) en tant que personne morale, j'inscris mon Refuge et je reçois mon coffret d'accueil (250€)
- 3 • Je m'appuie sur les préconisations du plan d'action rédigé par la LPO locale (sur devis)
- 4 • Au bout de 3 ou 5 ans, je renouvelle en ligne mon abonnement au programme (200€)

L'inscription Refuges LPO comprend l'envoi d'un coffret pédagogique composé d'un nichoir à mésanges bleues, 3 livrets mini-guides, un livret d'activité, un jeu d'identification des oiseaux et un calendrier « Agissons au fil des saisons ».

## ÉTAPES DE CRÉATION DU REFUGE

**Demande d'inscription**  
en ligne [monespace.lpo.fr](https://monespace.lpo.fr)

**Contact**  
Visite du site /  
Étude du projet

**Proposition technique et financière**  
Elaboration d'un devis /  
Convention

**Diagnostic écologique**  
Inventaires naturalistes  
Analyse des pratiques

**Plan d'action**  
Préconisations  
d'aménagement et  
de gestion, sensibilisation

**Lancement officiel**  
Pose du panneau,  
inauguration

**Mise en œuvre**  
Accompagnement  
technique, suivis  
écologiques, animations

**Évaluation et bilan**  
Inventaires naturalistes  
Réunion de synthèse

**Renouvellement**  
Nouveau plan d'action

## QUELQUES ENTREPRISES DÉJÀ ENGAGÉES :

- **Itancia** : depuis 2011 l'entreprise sensibilise ses salariés à travers la mise en place d'un club nature mobilisant les enfants des salariés autour notamment d'ateliers de construction de nichoirs.
- **Yves Rocher** : depuis 2008, le Groupe Rocher est engagé avec la LPO en Ille-et-Vilaine (35) pour étudier la biodiversité de l'éco hôtel (10 ha) ainsi que le site de Ploërmel (12 ha). 12 sites ont rejoint la LPO pour une superficie totale de 100 ha en gestion écologique.
- **Léa Nature** : à Périgny (17), l'entreprise est engagée dans le programme Refuges LPO depuis plus de 10 ans et s'est dotée d'une toiture végétalisée et de nichoirs intégrés directement dans le bardage des bâtiments.



Biopôle - Léa Nature © Bertille Tesson

## La LPO

est une association créée en 1912 et reconnue d'utilité publique. Elle est également le partenaire officiel en France du réseau BirdLife international. Forte de plus de 70 000 adhérents, la LPO agit pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement afin de lutter contre le déclin de la biodiversité. Le programme national Refuges LPO existe depuis 1921 pour protéger la nature de proximité.

## ALLER PLUS LOIN EN DEVENANT MÉCÈNE DE LA LPO

Pour soutenir des programmes d'intérêt général pour la nature, au-delà du projet Refuges LPO sur le site de l'entreprise, devenez mécène de la LPO et bénéficiez de 60% de déduction fiscale sur vos dons.

Pour en savoir plus, contactez l'équipe partenariats : [partenariats@lpo.fr](mailto:partenariats@lpo.fr).

Avec le soutien de

